



SPE FORMATION

Organisme de Formation - CFA

DOSSIER d'INFORMATION

A conserver

FORMATION CC AIPSH 2024

Certificat Complémentaire

Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap

Retour du dossier d'inscription dûment complété avant le **17 mai 2024**

SPE Formation

38, route de Séverac – 12850 ONET-LE-CHÂTEAU

Référente administrative : ludivine.savy@spe-formation.com / 05-65-68-30-13

www.spe-formation.com



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation
Validation des Acquis de l'Expérience
Centre de Formation des Apprentis

OBJECTIF de la FORMATION

Donner au stagiaire les moyens d'obtenir le Certificat Complémentaire Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap, attestant des compétences à assurer en autonomie pédagogique l'animation d'activités physiques ou sportives durant lesquelles sont intégrées des personnes déficientes motrices, sensorielles ou intellectuelles, des personnes ayant une souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'adaptation du fait des carences affectives ou éducatives, et à animer ces activités auprès de groupes constitués exclusivement par ces publics.

DATES de la FORMATION

CENTRE : du 27 mai au 07 juin 2024 et du 24 au 28 juin 2024

ENTREPRISE : du 10 au 21 juin 2024

DURÉE : 175 heures

CONTENU de FORMATION

FORMATION EN CENTRE : 105 HEURES

- UC 1 être capable de conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leurs environnements
- UC 2 être capable de mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel
- UC 3 être capable de mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique

FORMATION EN ENTREPRISE : 70 HEURES

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application. Dans le cadre de l'évaluation, l'alternance devra s'effectuer soit au sein de la structure employeuse du stagiaire, soit dans une association sportive affiliée à la FFH ou FFSA. Toutefois, elle pourra aussi s'effectuer dans d'autres types de structures.

PREREQUIS

-Être titulaire (ou en cours de formation) d'un BPJEPS spécialité Educateur Sportif, d'un BEES, DEJEPS spécialité Perfectionnement Sportif ou DESJEPS spécialité Performance Sportive.

SELECTION

Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Le jury se réserve la possibilité de convoquer le candidat, le **23 mai 2024**, à un entretien si les informations communiquées s'avèrent être insuffisantes.

DISPENSE et EQUIVALENCE

-Les titulaires du Certificat de Qualification Handisport (CQH) ou du diplôme fédéral de moniteur de sport délivrés par la FFH obtiennent de droit l'UC1 et l'UC2, s'ils présentent une expérience pédagogique professionnelle ou bénévole (80 heures minimum) dans le domaine, au cours des trois dernières années attestées par le directeur technique national de la fédération française handisport ;
-Les titulaires de l'Attestation de Qualification en Sport Adapté (AQSA) ou de l'attestation d'encadrement en sport adapté (AESA) délivrée par la FFSA obtiennent de droit l'UC1 et l'UC3, s'ils justifient d'une expérience pédagogique (80 heures minimum) auprès des publics concernés au cours des trois dernières années attestées par le directeur technique national de la fédération française du sport adapté

COÛT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés, au prorata temporis, lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

CC AIPSH	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	105	1 417.50 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	105	1 155,00 €

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants

-dans le cadre d'une demande de financement auprès de votre employeur (OPCO), Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation, dispositif Transitions Pro : la demande doit être déposée entre 3 à 6 mois avant le début de la formation

Nous contacter pour plus d'information
Nous pouvons vous aider dans vos démarches de demande de financement

NOTE IMPORTANTE

Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle : elles sont susceptibles de modifications et sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie

PLANNING CC Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap

105h		CC AIPSH centre		Certificat complémentaire											
70h		CC AIPSH stage		Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap											
VACANCES				Session 2024											
Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Août 2024	Sept. 2024			
1	1	1 FERIE	1	1	1	1	1 FERIE	1 FERIE	1	1	1	1			
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3			
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4			
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5			
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6			
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7			
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8	8			
9	9	9	9	9	9	9	9	9 FERIE	9	9	9	9			
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10			
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11			
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12			
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13			
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14			
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE	15			
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16			
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17			
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18			
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19			
20	20	20	20	20	20	20	20	20 FERIE	20	20	20	20			
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21			
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22			
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23			
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24			
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25			
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26			
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27			
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28			
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29			
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30			
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31			